



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

Industry, Trade
and Commerce

Industrie
et Commerce

Import Analysis

Analyse des importations

Pub. No. 04680 - D

TISSUS EN IMITATION DE DAIM

AVRIL, MAI ET JUIN 1980

LES DONNÉES PARAISSANT DANS LA SECTION III DU PRÉSENT
RAPPORT NE DOIVENT ÊTRE REPRODUITES SANS OBTENIR LA
PERMISSION DE D'ANALYSE DES IMPORTATIONS

Further information available from Import
Analysis, Corporate Systems Branch,
Industry, Trade & Commerce, Ottawa Canada,
K1A 0H5

Pour plus amples renseignements s'adresser à
l'Analyse des importations, Direction des
systèmes intégrés, Industrie et Commerce,
Ottawa Canada, K1A 0H5

TABLE DES MATIERES

<u>SECTION I</u>	-	Portée de l'analyse
<u>SECTION II</u>	-	Analyse des importations
<u>SECTION III</u>	-	Liste des exportateurs étrangers
<u>SECTION IV</u>	-	Tarifs canadiens et étrangers

REFERENCES: (1) Tarifs des douanes: numéro 56330-1

(2) Commerce du Canada: importation
classe d'importation 387-13

SECTION I

PORTEE DE L'ANALYSE

Le présent rapport se fonde sur une analyse détaillée des importations de tissus en imitation de daim au cours des mois d'avril, mai et juin 1980. Ces produits figurent normalement à la classe d'importation suivante de Statistique Canada:

387-13 Tissus couverts de polyuréthane

SECTION II

ANALYSE DES IMPORTATIONS

Au cours des mois d'avril, mai et juin 1980, les importations de tissus en imitation de daim ont totalisé 163 244 verges carrées d'une valeur de \$2 568 029. Le tableau suivant donne les détails de l'analyse.

IMPORTATIONS DE TISSUS EN IMITATION DE DAIM

AVRIL, MAI ET JUIN 1980

<u>Prix la verge carrée</u>	<u>Quantité</u>		<u>Valeur</u>	<u>Droits de douane calculés à 10 %</u>
	<u>(1b)</u>	<u>(v²)</u>	<u>(\$)</u>	<u>(\$)</u>
12.50 à 17.00	54,061	129,931	1,926,450	192,645
19.00 à 29.00	<u>13,599</u>	<u>33,313</u>	<u>641,579</u>	<u>64,158</u>
	67,667	163,244	2,568,029	256,803

- NOTES:
- Une proportion de 90 % de la valeur totale des tissus en imitation de daim inclus dans cette analyse a été décrite comme étant 60 % polyester, 40 % polyuréthane. Les autres 10 % ont été décrits comme étant 60 % nylon, 40 % polyuréthane ou 68 % polyester, 20 % nylon, 12 % polyuréthane.
 - Une proportion de 94 % des importations faisant l'objet de cette analyse indiquent une largeur de tissu de 45".
 - Le Japon est le pays d'origine de plus de 99 % de la valeur totale des importations.
 - Le poids moyen du tissu est de 6,6 onces la verge carrée, bien que le poids varie entre 6,5 et 8,5 onces la verge carrée.
 - Les valeurs en dollars sont basées sur la valeur en douane. Dans la présente analyse, ces valeurs sont identiques au prix de vente FAB usine, en dollars canadiens.

SECTION III

EXPORTATEURS ETRANGERS VERS LE CANADA

Voici la liste, par ordre décroissant, de la valeur en dollars, des exportateurs étrangers des produits qui font l'objet de la présente analyse.

Les exportateurs en question ont exporté 100 % de la valeur totale de nos importations au cours de la période analysée.

<u>NOM</u>	<u>ADRESSE</u>
Itoh and Co.	Osaka, Japon
Chori Co.	Osaka, Japon
Mitsui and Co. Ltd.	Osaka, Japon
Kanematsu-Gosho Ltd.	Osaka, Japon
Wilson Garment Mfg. Co.	Chicago, E.-U. (pays d'origine - Japon)
Leon Levine Sons Inc.	New York, NY E.-U.
Eisenberg & Katims	New York, NY E.-U.

SECTION IV

TARIFS CANADIENS ET ETRANGERS

CANADA

Au cours de la période analysée, les produits faisant l'objet de la présente analyse étaient assujettis aux numéros tarifaires les plus souvent utilisés qui sont les suivants:

<u>Numéro tarifaire</u>	<u>Description</u>	<u>Tarif de préfé- rence britan- nique</u>	<u>Tarif de la nation la plus favorisée</u>	<u>Tarif général</u>	<u>Tarif de préfé- rence général</u>
56330-1	Tissus en imitation de daim dont les fibres ou fils artificiels et synthétiques ne constituent pas moins de 60 p. cent en poids du textile qu'ils composent et dont la valeur est d'au moins \$8 la verge carrée, pour utilisation dans l'industrie canadienne.	10 p.c.	10 p.c.	20 p.c.	6,5 p.c.

Les numéros tarifaires et les taux de douane sont sujets à changement; ils doivent donc être vérifiés en s'adressant à la:

Direction des programmes de douane, Secrétariat
Ministère du Revenu national
Douanes et Accise
Ottawa (Ontario)
K1A 0L5

PAYS ETRANGERS

Les demandes concernant les tarifs et autres règlements gouvernementaux des pays étrangers doivent être adressées aux:

Bureaux internationaux
Ministère de l'Industrie et du Commerce
OTTAWA (Ontario)
K1A 0H5

Analyse des importations
Direction des systèmes collectifs
Ministère de l'Industrie et du Commerce
OTTAWA (Ontario)
K1A 0H5

Le 24 septembre 1980